Fiche : d'adhésion ☐
de réactualisation ☐

À retourner à
la CGT Educ'action 13
23 Bd Charles Nedelec
13003 MARSEILLE
ou par mail :
13@cgteduc.fr

COORDONNEES

NOM (Mme/Mlle/M) ..... Nom patronymique .....

Prénom ..... Date de naissance ...../...../.....

Adresse.....

Code postal ..... Commune .....

Tél ..... Portable .....

Mel .....

LIEU DE TRAVAIL

Résidence administrative (Lieu d'affectation)

Immatriculation (*facultatif*) : | | | | | | | | |

Type : .....

Nom : .....

N° Rue .....

Code postal ..... Commune .....

Lieu d'exercice (si différent de résidence administrative)

Immatriculation (*facultatif*) : | | | | | | | | |

Type : .....

Nom : .....

N° Rue .....

Code postal ..... Commune .....

SITUATION ADMINISTRATIVE

• Date d'entrée dans l'éducation nationale : ...../...../..... • Echelon..... et/ou • Indice.....

• Actif.ve ☐ • Retraité.e ☐

• Temps de service Plein ☐ Partiel ☐ Quotité de service : .....%

• Titulaire : ☐ Classe normale ☐ Hors-classe ☐ Classe except ☐ 1ère Classe ☐ 2ème Classe ☐ Classe supérieure ☐

• TZR ☐ • Stagiaire ☐

• Non-titulaire : ☐ Contractuel.le ☐ Vacataire ☐ CAE/CUI ☐ Assist d'éduc ☐ Assist. Péda ☐ AESH ☐

• Enseignant.e ☐

PE/Instit ☐ Certifié.e ☐ Agrégé.e ☐ PEPS ☐ PLP ☐ CPE ☐ Autre :.....

Discipline enseignée : .....

• ADMINISTRATIF.VE,TECHNICIEN.NE, SANTE, SOCIAL ☐

ADJAENES ☐ SAENES ☐ AAENES ☐ Conseiller.e Techn Serv Soc ☐ Assist. Serv. Social ☐ Médecin ☐

Technicien.ne Labo ☐ Adjoint.e Technique labo ☐ Infirmier.e ☐ Autre : .....

FORMATION SYNDICALE

Êtes-vous intéressé-e-? OUI ☐ NON ☐ Rappel : **chaque salarié a droit à 12 jours par an** de congé pour formation syndicale.

DATE D'ADHESION A LA CGT : ...../...../.....

Commentaires :

A ..... le ...../...../.....

Signature

Ces informations restent confidentielles. Elles sont indispensables pour vous joindre et vous défendre.

MANDAT de Prélèvement SEPA

Partie réservée à la trésorerie du syndicat

Référence Unique de Mandat (RUM) :

Comment remplir le RUM ?

cases 1 et 2: numéro d'académie
cases 3 et 4: numéro de département
cases 5, 6, 7 et 8: année en cours
cases 9 et 10: mois en cours
cases 11, 12 et 13: trois premières lettres du nom
cases 14, 15 et 16: trois premières lettres du prénom

CGT

Educ'Action

.....

Trésorier·e :

.....

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la **CGT Educ'Action**.....à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de .....(trésorier-e)

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

*Veuillez compléter les champs marqués * mention obligatoire*

Vos Nom et Prénoms .....

Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse .....

Numéro et nom de la rue

Code Postal .....

Ville

.....

Pays

Les coordonnées de votre compte

Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN** (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - **BIC** (Bank Identifier code)

Joindre obligatoirement un relevé international d'identification bancaire (IBAN)

et l'envoyer avec cet imprimé au créancier dont les coordonnées sont ci après.

Le créancier: **La CGT Educ Action** ..... représentée par son·sa trésorier·e, ...

adresse .....
.....
.....
.....

I.C.S **FR24ZZZ143332**

Type de paiement : *cocher la case correspondante*

☐ Paiement récurrent / répétitif

☐ Paiement ponctuel

* **Date:**

* **Signature:**

CGT Educ'action – Barèmes des cotisations mensuelles 2022

VOTRE COTISATION VOUS DONNE DROIT À UN CREDIT D'IMPÔT ÉGAL À 66% DE SON MONTANT

BARÈME DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ

ECHELON	ADJAENES ATRF (labo) 2e classe (C1)	ADJAENES ATRF (labo) 1e classe et principal 2e classe (C2)	ADJAENES ATRF (labo) principal 1e classe (C3)	SAENES TRF (labo) classe normale	SAENES TRF (labo) classe supérieure	SAENES TRF (labo) classe exceptionnelle	Assistant de service social	Assistant principal de service social	Conseiller technique de service social	Infirmier catégorie A classe normale	Infirmier catégorie A classe supérieure	Infirmier catégorie A hors classe	ADAENES Attaché d'administration	ADAENES Attaché principal d'administration	ADAENES Attaché d'administration hors classe	ECHELON
1	12,39 €	12,47 €	13,15 €	12,88 €	13,37 €	14,72 €	13,37 €	14,95 €	16,90 €	14,65 €	16,75 €	15,85 €	14,65 €	18,78 €	24,60 €	1
2	12,43 €	12,54 €	13,45 €	13,11 €	13,60 €	15,17 €	13,60 €	15,62 €	17,69 €	15,17 €	17,73 €	16,34 €	15,40 €	20,09 €	26,10 €	2
3	12,47 €	12,62 €	13,82 €	13,33 €	13,86 €	15,74 €	13,97 €	16,34 €	18,48 €	15,85 €	18,89 €	17,09 €	16,15 €	21,60 €	27,42 €	3
4	12,51 €	12,69 €	14,27 €	13,56 €	14,23 €	16,56 €	14,39 €	17,09 €	19,30 €	16,75 €	19,68 €	17,84 €	16,90 €	22,72 €	28,85 €	4
5	12,58 €	13,00 €	14,76 €	13,86 €	14,65 €	17,46 €	14,80 €	17,95 €	20,02 €	17,62 €	20,43 €	18,70 €	18,03 €	24,41 €	30,27 €	5
6	12,66 €	13,30 €	15,14 €	14,31 €	15,06 €	18,18 €	15,25 €	18,67 €	20,77 €	18,82 €	21,45 €	19,57 €	19,27 €	25,92 €	31,17 €	6
7	12,85 €	13,71 €	15,59 €	14,87 €	15,62 €	19,08 €	15,89 €	19,38 €	21,60 €	19,53 €	22,23 €	20,43 €	20,47 €	27,42 €	33,09 €	7
8	13,07 €	14,27 €	16,15 €	15,59 €	16,38 €	20,06 €	16,56 €	20,13 €	22,31 €	20,28 €		21,30 €	21,60 €	28,85 €	34,40 €	8
9	13,30 €	14,72 €	16,90 €	16,19 €	16,98 €	20,69 €	17,43 €	20,77 €	23,21 €			22,31 €	22,72 €	30,27 €	36,17 €	9
10	13,63 €	15,17 €	17,77 €	16,56 €	17,31 €	21,37 €	18,22 €	21,37 €				23,55 €	24,04 €	30,84 €		10
11	13,97 €	15,47 €		17,16 €	18,03 €	22,05 €	18,93 €	22,05 €					25,28 €			11
12	14,35 €	15,77 €		17,92 €	18,93 €		20,06 €									12
13				18,89 €	20,06 €											13

COTISATION NON CALCULÉE DANS CE BARÈME - CALCUL DU MONTANT MENSUEL : INDICE PORTÉ SUR VOTRE BULLETIN DE PAYE MULTIPLIÉ PAR 0,0375

BARÈME DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION, D'ORIENTATION, ET DE DIRECTION

ECHELON	Instit.	A.E.	PEGC CE. EPS	Hors Cl. PEGC CE. EPS	Cl. Ex. PEGC CE. EPS	Cert. Psy-EN CPE PE P.EPS PLP	Bi-admis.	Hors Cl. Cert. CPE PE P.EPS PLP D.CIO Psy-EN	Cl. Ex. Cert. COP CPE PE P.EPS PLP	Agrégé	Hors Cl. Agrégé	Cl. Ex. Agrégé	Pers. Dir.	Hors Cl. Pers. Dir.	Chaires sup.	ECHELON
1	13,18 €	12,28 €	12,21 €	17,31 €	23,14 €	14,46 €	N/A	21,97 €	25,92 €	16,71 €	28,24 €	30,99 €	17,99 €	26,55 €	25,50 €	1
2	13,71 €	12,96 €	12,88 €	18,22 €	25,09 €	16,38 €	16,53 €	23,25 €	27,42 €	18,52 €	29,86 €	2-A1 33,24 €	19,08 €	27,72 €	26,78 €	2
3	14,05 €	13,75 €	13,63 €	19,31 €	26,67 €	16,64 €	16,79 €	24,90 €	29,41 €	19,08 €	30,99 €	A2 34,55 €	20,51 €	29,82 €	28,21 €	3
4	14,31 €	14,35 €	14,27 €	20,39 €	28,47 €	17,13 €	17,58 €	26,67 €	30,99 €	20,17 €	4-A1 33,24 €	A3-B1 36,32 €	21,82 €	30,99 €	29,90 €	4
5	14,69 €	15,02 €	14,95 €	23,14 €	30,08 €	17,69 €	18,63 €	28,47 €	A1 33,24 €	21,56 €	A2 34,55 €	B2 37,86 €	23,74 €	33,24 €	30,99 €	5
6	15,14 €	16,00 €	15,74 €	24,86 €	30,65 €	18,29 €	19,53 €	30,08 €	A2 34,55 €	23,02 €	A3 36,32 €	B3 39,89 €	25,50 €	34,55 €	A1 33,24 €	6
7	15,47 €	16,71 €	16,45 €			19,31 €	20,51 €	30,65 €	A3 36,32 €	24,56 €			26,78 €	36,32 €	A2 34,55 €	7
8	16,26 €	17,69 €	17,35 €			20,73 €	22,08 €			26,48 €			28,21 €	36,32 €	A3 36,32 €	8
9	17,05 €	18,82 €	18,25 €			21,97 €	23,66 €			29,30 €			29,90 €	37,86 €		9
10	18,37 €	19,98 €	19,34 €			23,44 €	25,16 €			29,86 €			30,99 €	39,89 €		10
11	19,83 €	20,85 €	20,43 €			25,09 €	26,22 €			30,99 €						11

COTISATION NON CALCULÉE DANS CE BARÈME - CALCUL DU MONTANT MENSUEL : INDICE PORTÉ SUR VOTRE BULLETIN DE PAYE MULTIPLIÉ PAR 0,0375

BARÈME DES PERSONNELS ITRF, ASI, INGÉNIEURS...

ECHELON	ITRF classe normale	ITRF classe supérieure	ITRF classe exceptionnelle	Assistant d'Ingénieur	Ingénieur de recherche 2em classe	Ingénieur de recherche 1ere classe	Ingénieur de recherche hors classe	Ingénieur d'études classe normale	Ingénieur d'études hors classe	ECHELON
1	12,88 €	13,37 €	14,72 €	13,82 €	16,34 €	22,84 €	25,54 €	14,65 €	21,60 €	1
2	13,15 €	13,60 €	15,17 €	14,65 €	17,28 €	25,54 €	28,39 €	15,44 €	22,72 €	2
3	13,33 €	13,86 €	15,74 €	15,29 €	18,25 €	28,39 €	31,17 €	15,89 €	23,74 €	3
4	13,33 €	14,23 €	16,56 €	15,92 €	19,27 €	30,27 €	A1 33,24 €	16,60 €	24,86 €	4
5	13,86 €	14,65 €	17,46 €	16,56 €	20,28 €	31,17 €	A2 34,55 €	17,43 €	26,07 €	5
6	14,31 €	15,06 €	18,18 €	17,20 €	21,48 €		A3-B1 36,32 €	18,22 €	26,97 €	6
7	14,87 €	15,62 €	19,08 €	17,84 €	22,84 €		B2 37,86 €	19,16 €	28,17 €	7
8	15,59 €	16,38 €	20,06 €	18,48 €	24,11 €		B3 39,89 €	20,02 €	28,39 €	8
9	16,19 €	16,98 €	20,69 €	19,12 €	25,54 €			20,85 €	30,27 €	9
10	16,56 €	17,31 €	21,37 €	19,76 €	26,67 €			21,67 €	30,84 €	10
11	17,16 €	18,03 €	22,05 €	20,39 €	27,61 €			22,50 €		11
12	17,92 €	18,93 €		20,69 €				23,29 €		12
13	19,12 €	20,06 €		21,67 €				23,93 €		13
14				22,27 €				25,28 €		14
15				23,17 €						15
16				23,55 €						16

COTISATION NON CALCULÉE DANS CE BARÈME - CALCUL DU MONTANT MENSUEL : INDICE PORTÉ SUR VOTRE BULLETIN DE PAYE MULTIPLIÉ PAR 0,0375

BARÈME DES PERSONNELS NON TITULAIRES

Cotisation Mensuelle :

AESH – CUI-CAE *	4,00 €
Assistant d'éducation *	4,00 €
Contractuel, vacataire :	1% du salaire net mensuel
* A temps complet ? possibilité de cotiser au1% du salairenet mensuel	

Étudiant INSPE (cotisation annuelle)
24,00 €

FINANCEMENT DE L'ORGANISATION

Extraits du document d'orientation du 4e congrès de l'UNSEN-CGT

« Pour mettre en œuvre les orientations décidées par le syndicat, l'implication des syndiqué-e-s est essentielle mais cela ne peut se faire sans moyens financiers ».

« Les ressources de l'organisation proviennent essentiellement des cotisations des adhérents ».

« Elles assurent ainsi l'indépendance et l'efficacité du syndicat ».

« Les cotisations perçues sont un élément de la vie démocratique du syndicat ».

MODE DE PAIEMENT DE LA COTISATION AU SYNDICAT

Le prélèvement automatique des cotisations (PAC) assure la rentrée d'argent régulière indispensable au fonctionnement del'organisation.

Il libère les trésorier-e-s de cette tâche fastidieuse que représente la collecte des cotisations.

Il permet aux adhérent-e-s de s'acquitter, sans retard, de leurs cotisations.

Ainsi, « le 47e congrès confédéral appelle ses organisations à généraliser la pratique du prélèvement automatique des cotisations syndicales et, dans tous les cas, à permettre aux syndiqué-e-s qui en font la demande, de pouvoir disposer de ce mode de règlement ». Extrait de la résolution n° 3

RGPD : MENTIONS LEGALES

Dans le cadre de votre adhésion au syndicat, la Confédération Générale du Travail (CGT) met en œuvre des traitements de données personnelles. Le siège de la Confédération est situé au 263 rue de Paris, 93100 Montreuil.

La CGT a nommé en tant que Délégué à la protection des données la société GDPR Rating qui peut être contactée via l'adresse courriel suivante : dpo@cgt.fr

La finalité poursuivie consiste en la gestion des adhésions à la CGT ce qui comprend notamment le recueil de vos données pour valider votre adhésion, le calcul de votre cotisation, la mise à jour et la suppression de votre fiche adhérent. Des statistiques sont également réalisées par et pour le compte de la Confédération.

Les traitements de gestion de vos données dans le cadre de votre adhésion ainsi que la cotisation sont réalisés sur le fondement de l'exécution d'un contrat entre la CGT et vous-même.

Les données personnelles collectées dans le cadre des traitements sur-cités sont des données concernant votre identité (nom, prénom, adresse postale, adresse courriel), vos informations professionnelles (poste, employeur, catégorie…) ainsi que des informations d'ordre économique et financier pour le calcul de votre cotisation.

Le service ressources et données de l'espace syndicale ainsi que le service informatique de la confédération reçoivent communication des données pour la gestion des adhésions. En outre, les organisations de la CGT (fédérations, unions départementales, unions professionnelles…) ont accès aux données d'adhésion.

Pour des raisons réglementaires, statistiques et en cas de contentieux, nous conservons vos données pendant six ans après la résiliation de votre adhésion.

Chaque adhérent a la possibilité d'exercer ses droits d'accès, rectification, effacement, limitation, opposition et portabilité selon les conditions légales applicables. L'utilisateur peut exercer ses droits ou poser toute question relative au traitement au DPO via l'adresse dpo@cgt.fr

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (CNIL).

Décembre 2020